



Arles, lundi 3 octobre 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/06039

Pris en application :

Délibérations du CA de VNF des 10 mars et 15 décembre 2021 relatives aux chômages 2022

Chômages**ECLUSE DU NOURRIGUIER****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 02/11/2022 à 07:00 au 16/12/2022 à 19:00**

- o Canal du Rhône à Sète, embranchement de Saint-Gilles
entre les pk 7.480 (Amont ouvrage du Nourriguier) et pk 7.790 (Aval ouvrage du Nourriguier)

Commentaire :

En raison du chômage annuel de l'écluse du Nourriguier, celle-ci sera fermée à la navigation aux conditions précitées.

Selon les conditions de déroulement du chantier, **il est possible, sans que VNF ne puisse le garantir**, que des franchissements de l'écluse de Nourriguier soient envisageables (sous réserve de compatibilité avec les travaux et des moyens de l'exploitant).

Ainsi, les navigants qui souhaiteraient, en cette période de chômages, franchir l'écluse, sont invités à contacter une semaine à l'avance, l'écluse de St-Gilles au 04 66 87 75 30 de 9h00 à 17h00, ceci pour communiquer à l'éclusier, en poste, leur coordonnées et formuler leur demande. Si des franchissements s'avéraient possibles, leurs modalités précises seraient alors communiqués aux navigants demandeurs.

Service(s) à contacter :

UTI Canal du Rhône à Sète, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

17/12/2022

Par délégation

Joseph VIOLLIN